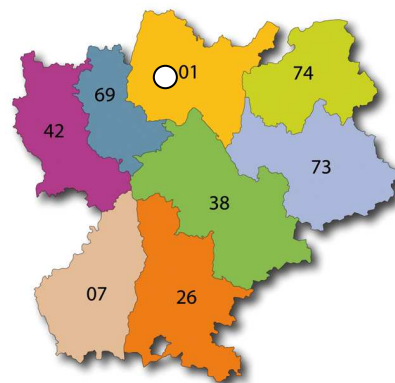




# AGENDA 21 : UNE DEMARCHE PROSPECTIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTREVEL-EN-BRESSE (01)

## Com.Communes de Montrevel-en-Bresse

Située au nord ouest du département de l'Ain dans la Bresse, la Communauté de Communes de Montrevel est constituée de 14 communes. Créée en 1965, ses compétences s'étendent de l'aménagement de l'espace au développement économique en passant par le logement. Reconnue pour ses élevages de poulets mais aussi son architecture rurale et ses bases de loisirs, la Bresse est essentiellement rurale. L'activité a longtemps tourné autour de l'agriculture. Confrontée depuis une dizaine d'années à des tensions sociales et environnementales entre les activités agricoles traditionnelles et une forte urbanisation, le programme politique de la Communauté de Communes repose désormais sur un Agenda 21. Le taux de chômage reste relativement faible avec un taux de 4,2%.



## A l'origine

Avant de déclarer son Agenda 21 en 2001, la Communauté de Communes s'était engagée, en 1996, dans un projet de valorisation de l'espace rural. Conduit par Claude FROMONT, alors vice-président à l'agriculture à la Communauté de Communes, ce projet découlait d'une inquiétude face à la chute du nombre d'exploitants agricoles et aux atteintes que l'activité portait sur le paysage. Un diagnostic de l'agriculture a été réalisé et a débouché sur le lancement d'un programme de gestion et valorisation de l'espace rural en 2000. Le programme d'action est retenu à l'appel à projet du Ministère de l'Environnement. Un an plus tard, l'élaboration d'un Agenda 21 est lancée. Forte de son expérience, la Communauté de Communes partage ses connaissances en termes d'évaluation participative du plan d'actions, et définit un nouveau projet de territoire par une démarche de prospective territoriale.

L'Agenda 21 deuxième génération est aujourd'hui transcrit dans un plan d'actions.

## Objectifs du projet

- 1/ **Anticiper sur l'évolution du territoire** dans tous les secteurs : démographie, social, économie, environnement, déplacements.
- 2/ **Valoriser le territoire bressan** dans le but de le rendre dynamique au niveau économique, respectueux de l'environnement et solidaire.

## Et si c'était à refaire ?

« Il est important d'intégrer la notion d'évaluation dès l'élaboration du projet, en définissant des indicateurs pertinents et synthétiques. Nous avons dû évaluer notre premier Agenda 21 en prenant appui sur des indicateurs construits pendant la réalisation du programme, ce qui n'est pas aisé. Nous nous efforçons pour notre nouveau projet de territoire, de construire ces indicateurs dès l'amont.

La participation de la population a été enrichissante et constructive. Elle a permis de partager les choix qui s'offraient au territoire. Au-delà du projet global, une mobilisation par projet thématique sur des populations ciblées permet une concertation opérationnelle et renouvelée.

*Martine BURTIN, directrice du développement et de l'aménagement du territoire*

## Points forts

- Une vision prospective territoriale qui complète le plan d'actions de l'Agenda 21
- L'habitude de la concertation et de l'animation territoriale est prise par les acteurs

## Principales étapes

1997 : Diagnostic de l'agriculture afin de définir des actions visant à diminuer les problèmes dans le domaine

2000 : Lancement du Programme de gestion et valorisation de l'espace rural

2001 : Lancement de l'Agenda 21

- Information des élus et techniciens
- Diagnostic de territoire

2002 : 1<sup>er</sup> Forum du développement durable

- Elaboration d'un projet d'Agenda 21 en groupes de travail

2003 : 2<sup>ème</sup> Forum du développement durable

- Validation de l'Agenda 21 local

2004-2010 : 1 Forum par an

2008 : Lancement de la démarche de prospective territoriale

- Choix du bureau d'études

2009-2010 : conception du plan d'action

- Réalisation du diagnostic partagé
- Définition des enjeux et des scénarios
- Elaboration de la stratégie et des actions

## Acteurs impliqués

- Office de tourisme de Montrevel
- Agriculteurs
- Propriétaires forestiers
- Chasseurs
- la Région, l'Etat, l'Europe
- l'Agence de l'eau
- la population locale
- les associations,...

## Contact

Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse  
Martine BURTIN

Directrice du développement et de l'aménagement du territoire

Place de la Mairie – BP 19

01340 Montrevel-en-Bresse

04 74 25 60 21/ [martine.burtin@cc-montrevelenbresse.fr](mailto:martine.burtin@cc-montrevelenbresse.fr)

## Aller plus loin...

- Projet de prospective territoriale

[http://www.cc-montrevelenbresse.fr/iso\\_album/rapport\\_phase\\_3\\_-\\_26\\_01\\_10.pdf](http://www.cc-montrevelenbresse.fr/iso_album/rapport_phase_3_-_26_01_10.pdf)

- Programme Agenda 21

[http://www.cc-montrevelenbresse.fr/iso\\_album/agenda\\_21.pdf](http://www.cc-montrevelenbresse.fr/iso_album/agenda_21.pdf)

## Quelques réalisations et indicateurs clés

■ Une vision prospective territoriale qui complète le plan d'actions de l'Agenda 21 : en intégrant la dimension de prospective dans son Agenda 21, la collectivité imagine des futurs possibles pour son territoire et procède à des choix stratégiques.

- Une méthode de travail en 4 phases : du diagnostic aux enjeux, des enjeux aux scénarios, du scénario à la stratégie, de la stratégie à l'action.
- 4 ateliers participatifs ont été constitués pour chacune de ces phases avec pour champs de réflexion le positionnement territorial, le développement socio-économique, l'aménagement des espaces et les fonctions et services offerts à la population.

• Un « groupe technique prospective » composé de responsables administratifs, techniciens, observateurs faisait le bilan à chaque fin d'atelier et constituait le plan d'action.

• Des scénarios ont été élaborés par rapport à 5 enjeux préalablement hiérarchisés lors des ateliers, avec en premier la question énergétique.

Un scénario A : si l'on a trouvé des alternatives à la crise énergétique, la Communauté de Communes de Montrevel sera « la périphérie intelligente et attractive ».

Un scénario B : si les coûts énergétiques sont devenus prohibitifs et l'on n'a pas trouvé d'énergies de substitution abondantes, elle sera « le territoire de toutes les proximités ».

• 7 orientations stratégiques ont été élaborées pour répondre à la vision de la Communauté de Communes de devenir un territoire pilote en matière sociale et écologique.

• Des actions concrètes ont été mises en place telles que la réalisation du pôle intermodal de Montrevel (vélos, covoiturage, transports en commun, transports à la demande), le développement des circuits courts, le soutien à l'agriculture biologique, la réalisation d'un schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace, la création d'un pôle d'aide à la parentalité, la mise à l'étude et la création de logement intermédiaire – entre habitat autonome et maison de retraite – ou « petites unités de vie » et la rédaction d'une charte de démocratie participative.

• Des actions de prospective en matière de changement climatique vont être mises en place dans le cadre du prochain Plan Climat Energie Territorial de la Communauté de Communes.

■ L'habitude de la concertation et de l'animation territoriale est prise par les acteurs : en participant aux travaux, les habitants sont informés régulièrement mais aussi éduqués aux bonnes pratiques de développement durable ; ce qui favorise la réussite des actions.

• 4 groupes composés d'élus et de citoyens ont été formés dès le début lors d'un 1<sup>er</sup> forum. Avec chacun un enjeu à discuter, ces ateliers se réunissaient au minimum 3 fois par an et ont servi pour l'élaboration du plan d'action. Un 2<sup>ème</sup> forum a été organisé pour la présentation du programme et depuis, chaque année, un forum propose des informations sur des thématiques spécifiques comme « L'énergie dans l'habitat », « L'eau, un bien précieux », « Balancer n'importe quoi dans l'eau, tu t'en balances », « Les déplacements », « Agir pour mieux se nourrir ».

• Entre 80 à 150 personnes participent à ces forums. Afin de toucher plus de personnes, ces thématiques vont s'introduire dans des manifestations existantes telles que les foires ou festivals.

• D'autres ateliers ont été organisés dans le cadre du projet de prospectives territoriales telles que « l'atelier entreprise », « l'atelier services » ou « l'atelier jeunes ». Ces ateliers recueillaient les propositions des entrepreneurs du territoire, des jeunes entre 15-25 ans et des techniciens et responsables de services de la Communauté de Communes.

• Un forum « boîte à idées » a permis à 120 citoyens de proposer des actions pour l'avenir du territoire et ainsi contribuer au projet de prospective.



fiche téléchargeable sur :

[www.ddrhonAlpesraee.org](http://www.ddrhonAlpesraee.org) (moteur de recherche : Démarche globale de développement durable/ Agenda 21 local - Initiatives de territoires)

Document réalisé par :

**RHONALPENERGIE**  
Environnement

10 rue des Archers - 69002 Lyon  
Téléphone : 04 78 37 29 14  
Courriel : [raee@raee.org](mailto:raee@raee.org)  
Internet : [www.raee.org](http://www.raee.org)